



La négociation collective dans les structures culturelles

Règlement intérieur et accords d'entreprise

8 décembre 2020 – 1 journée - 340 € TTC*
(cf. Financement pour profiter de 10% de remise)

99 %
satisfait

OBJECTIFS

Administratrice/administrateur, comptable, Directrice/directeur artistique d'une structure de spectacle vivant. Toute personne chargé/e de la gestion du personnel dans un lieu de spectacle.

PRE-REQUIS

Etre en charge de la gestion du personnel dans une structure de 20 salarié temps plein minimum

OBJECTIFS

Les règles sociales laissent de plus en plus la place à la négociation collective. Une telle voie est de nature à rendre les questions sociales adaptées au plus près des enjeux d'organisation d'une structure culturelle. Il convient cependant de respecter un certain formalisme et de bien mesurer les incidences de ces outils de ressources humaines dans le spectacle. Cette journée a pour objet de présenter un panorama des différents textes et donner des repères concrets pour se situer.

CONTENU DÉTAILLÉ

Les négociations annuelles obligatoires

Le règlement intérieur

- De quoi parle t on ?
- Les clauses à prévoir

Négocier un accord d'entreprise

- Les nouvelles dispositions et règles de négociation : hiérarchie des normes sociales et ses évolutions. Qui négocie ? et quels sont les thèmes ouverts à une telle négociation ?
- Quels sujets aborder ?
 - Contrats
 - Durée du travail, modulation, conventions de forfait...
 - Le télétravail
 - Primes indemnités avantages acquis...
 - Congés, Compte Epargne Temps .../...
- Les étapes à connaître
- La rédaction de l'accord
- Les formalités à accomplir

MÉTHODE PEDAGOGIQUE

Apport théoriques, dossier pratique et réponses aux multiples questions liées à ces négociations.

INTERVENANTE EXPERT



Emilie Le Thoër - Avocate au barreau de Nantes.

- Des réponses à vos questions, précises et fiables
- Des documents complémentaires pourront être transmis par email en fonction des intervenants. Un suivi de question/réponse est disponible via le CAGEC dans le mois qui suit la formation.
- Le CAGEC est un organisme de formation reconnu depuis 1982. Qualifié OPQF (label qualité et professionnalisme), membre de la Fédération de la formation professionnelle (FFP), inscrit au répertoire DataDock.

THEMES COMPLEMENTAIRES

- Convention collective des entreprises artistiques et culturelles
- Convention collective des entreprises du secteur privé du spectacle vivant

EVALUATION DES ACQUIS

La formation est évaluée par le biais d'un QCM de 10 questions maximum.

VALIDATION

1. La formation est validée par une « attestation de formation détaillée » incluant les résultats du QCM.
2. Une évaluation écrite/orale à la fin de la formation est réalisée par l'intervenant-e. Vous pourrez ainsi nous donner votre ressenti sur ce module.
3. Un bilan « à froid » sera transmis 6 mois après la formation. Il nous permettra de mesurer la mise en pratique des acquis.

FINANCEMENT

Avec le CAGEC, c'est simple : plus vous vous inscrivez tôt plus vous économisez ! Pour profiter de 10 % de réduction, n'attendez plus et programmez vos formations 5 mois à l'avance.

* Le CAGEC n'est pas assujéti à la TVA pour la formation.

Remarque : Les prestataires de service (cabinets comptables, prestataires payes..) n'étant pas le public initial de ces formations, le tarif journalier applicable pour ce public est de 570 €.

Contactez-nous pour toute information sur les financements ou consultez la page « Financer votre formation » sur www.cagec.fr.



Sylvie Ricordaire - 02 40 35 87 30
formation@cagec.fr - www.cagec.fr



Document non contractuel - Crédits photo : [@fotolia.com](https://www.fotolia.com) - Copyright CAGEC©.



Le CAGEC est membre de la FFP

Le CAGEC a obtenu le Certificat de qualification professionnelle des organismes de formation pour le domaine suivant : Spectacle

Nom et prénom :

Date de naissance :

L'employeur

Nom de la structure

Adresse complète

Téléphone

Email

Site internet

Activité principale :

Nombre de salariés au régime général dans votre structure (CDI, CDD, contrats aidés...) ?

1 à 5 6 à 9 10 et +

Coordonnées personnelles

Adresse complète

Téléphone

Email

Financement du stage

AFDAS

Uniformation

Pôle Emploi

Financement personnel

Votre statut

CDI depuis le :

CDD fin prévue le :

Fonctionnaire

Intermittent/e

En recherche d'emploi

Particulier

Conformément à la loi « Informatique et liberté », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant. Ce document est non contractuel. Seuls les devis et conventions de formation avec nos conditions générales sont valables.

Nom et prénom :

Quel est le niveau* de votre formation initiale et précisez son intitulé :

- 3 (CAP-BEP)
- 4 (BAC)
- 5 (DEUG - BTS - DUT - DEUST)
- 6 (les licences, maîtrises, master 1)
- 7 (master, études supérieures spécialisées, ingénieur)
- 8 (Doctorat)
- Dispensés (mère/père de 3 enfants, sportifs de haut niveau)

* nomenclature actualisée avec la loi du 8 janvier 2019

Quel est le titre de votre poste actuel ou de votre fonction :

Avez-vous une connaissance préalable du thème traité dans la formation ?

une bonne connaissance une approche non

Le statut de votre structure :

Association SARL autre , préciser :

Merci de préciser le nombre de salariés :

CDI :

CDD :

Avez-vous déjà mis en place :

- un accord d'entreprise
- un règlement intérieur

Pour compléter ce thème vous pouvez également suivre ? (à cocher si intéressé/e)

- Convention collective des entreprises artistiques et culturelles
- Convention collective des entreprises du secteur privé du spectacle vivant

Quelle est votre motivation pour suivre cette formation ? Qu'en attendez-vous ?